

Arrêté du - 7 JAN. 2019
fixant la composition du comité technique spécial du secrétariat général

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n°2008-636 du 30 juin 2008 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche ;
- VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
- VU l'arrêté du 30 juin 2008 modifié portant organisation et attributions du secrétariat général ;
- VU l'arrêté du 27 juin 2011 modifié portant institution des comités techniques au ministère chargé de l'agriculture ;
- VU le procès-verbal de proclamation des résultats du comité technique spécial de service du secrétariat général en date du 6 décembre 2018 ;

Arrête :

Article 1er - Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique spécial institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés comme suit :

- la secrétaire générale ou son représentant ;
- la cheffe de la mission des affaires générales ou son représentant.

Article 2 - Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique spécial du secrétariat général institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé sont désignés pour quatre ans comme suit :

Pour la liste commune CGT Agri-SUD :

Membres titulaires

Membres suppléants

M. AGUDELO ACEVEDO Libardo

Mme BOCQUET Éliane

Pour la liste FSU :

Membres titulaires

Membres suppléants

M. CHELFI Malik

M. LE GALL Michel

Mme BOUHADDI Fatima

M. JOFFROY Patrick

Pour la liste CFDT :

Membres titulaires

M. GARBEROGLIO Éric

Mme VANDERMEERSCH Isabelle

Mme LARDENOIS Sophie

Mme ARIBAUD Nadine

Membres suppléants

M. JOUVANCEAU Pierre

Mme BEAUVOIS Martine

M. ROBIQUET Philippe

Mme SCETBUN Emmanuella

Pour la liste UNSA-Fonction Publique :

Membres titulaires

Mme LACOMBE Sylviane

M. GOUEZ Patrice

Membres suppléants

Mme LOUCHEZ Stéphanie

M. ARGANDONA AGUILAR Carlos

Pour la liste FO :

Membres titulaires

M. MECHOUK Laurent

Membres suppléants

M. VILLARD Pascal

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l’agriculture et de l’alimentation.

Fait à - 7 JAN. 2019

La secrétaire générale
S. DELAPORTE

A handwritten signature in black ink, consisting of the initials 'S. D.' followed by a stylized, flowing signature.